



DEPUIS 1926

**Lieu d'accueil
inconditionnel
de reconstruction
et d'engagement
solidaire**

NOS ACTIONS —
NOTRE HISTOIRE —
NOUS AIDER —



Sommaire

■	Nos actions	p. 4
■	Un lieu centenaire	p.12
■	Comment nous soutenir ?	p.16
■	L'Armée du Salut	p.18



Édito



En 1926, l'Armée du Salut faisait le pari audacieux d'ouvrir au cœur de Paris un lieu d'accueil pour les jeunes femmes vulnérables. Un « Palais », rien de moins, pour celles que la ville avait souvent reléguées à ses marges. Un lieu protecteur et digne, pensé comme un refuge contre la précarité, l'exploitation et l'isolement.

Cent ans plus tard, le Palais de la Femme demeure fidèle à cette ambition fondatrice. Entre ses murs, des milliers de femmes - et aujourd'hui aussi quelques hommes, des familles, des jeunes majeurs - ont pu trouver un hébergement, un accompagnement, un regard bienveillant. Un point d'ancrage pour reprendre souffle et reconstruire leur avenir.

Établissement emblématique de la Fondation de l'Armée du Salut, le Palais de la Femme est à la fois une mémoire et une promesse. Mémoire d'un siècle d'engagement social dans un bâtiment magnifique chargé d'histoire. Promesse d'un avenir où nous continuerons d'innover pour répondre aux besoins d'un monde qui change.

Le centenaire que nous célébrons en 2026 est bien plus qu'un anniversaire. C'est l'occasion de faire entendre la voix de celles et ceux que nous accueillons, de valoriser le travail de nos équipes, de remercier nos partenaires. C'est aussi le moment de rappeler que dans une société juste, chaque personne mérite un toit, un soutien, une place.

Que cette présentation de nos activités vous donne envie de pousser les portes du Palais, de découvrir nos actions et, peut-être, de nous accompagner dans cette belle aventure humaine.

Christophe Piedra

Directeur du Palais de la Femme
Fondation de l'Armée du Salut



Situé dans le 11^e arrondissement de Paris, le Palais de la Femme est un établissement emblématique de la Fondation de l'Armée du Salut, qui agit depuis plus d'un siècle pour accueillir et accompagner les plus fragiles et favoriser l'autonomie de chacun.

Ce bâtiment art nouveau, construit en 1910 et inscrit à l'inventaire des monuments historiques, accueille aujourd'hui plus de 400 personnes, dont 50 enfants dans des studios meublés. Derrière ses murs, se déploie une diversité de dispositifs sociaux au service d'un même objectif : redonner à chacun une place digne dans la société.

1 lieu, 9 dispositifs



une résidence sociale



un centre d'hébergement d'urgence



une pension de famille



un service pour jeunes majeurs



un foyer pour mineurs non-accompagnés



une crèche ouverte à tous



une cuisine partagée



un chantier d'insertion



un dispositif hivernal

La structure accueille des femmes et des hommes aux **parcours variés**, personnes en situation de grande vulnérabilité, familles monoparentales, femmes victimes de violence...

La mixité sociale et la diversité sont au cœur du projet, qui depuis 2014 s'est ouvert à l'accueil des hommes, tout en conservant une majorité de femmes (80 %).

Les équipes sociales assurent un **accompagnement global** : aide administrative, suivi psychologique, formations, activités culturelles, accès à la santé... Le Palais s'appuie également sur de nombreux **partenaires et bénévoles** pour assurer un soutien de proximité.



Ce lieu représente une partie de ma vie, et je m'y sens utile. Ici je ne fais pas que du ménage, je fais partie d'un combat.



Fatou, agent de service

Au cœur du fonctionnement du Palais de la Femme, ce sont près de 100 salariés qui oeuvrent chaque jour avec conviction. Leur mission : accueillir, accompagner, soutenir dans le respect de la dignité de chacun.

Qu'ils soient travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues, agents d'accueil, maîtres de maison, cuisiniers, techniciens, animateurs ou encadrants de chantier d'insertion, ces professionnels assurent une présence quotidienne auprès des résidents.



Un pôle hébergement

Le Pôle hébergement du Palais regroupe un centre d'hébergement d'urgence (CHU) à destination de publics en situation de précarité.

Pour les personnes isolées

Ce dispositif accueille une quarantaine de personnes dans des studios individuels répartis sur les quatre premiers étages du bâtiment principal. Les résidents, souvent en situation d'exclusion durable ou victimes de violences, trouvent ici un **lieu stable et sécurisant**.

L'équipe pluridisciplinaire comprend éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues et juristes. **L'accompagnement est global, adapté à chaque situation administrative, avec ou sans droits ouverts.**

Pour les familles monoparentales

Réparti dans une aile dédiée du bâtiment, ce service accueille une cinquantaine de **mères isolées et leurs enfants**. Éducatrices de jeunes enfants, assistantes sociales, psychologues, encadrants techniques interviennent au quotidien pour soutenir la parentalité, l'accès aux droits, la scolarité et l'insertion.



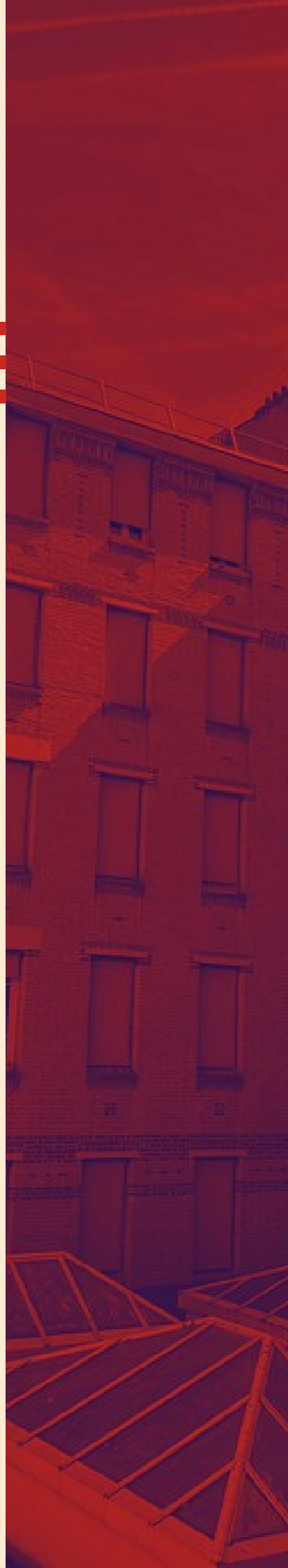
Ce lieu n'est pas seulement un abri, j'y trouve un accompagnement qui matérialise à la fois un espoir et une main tendue qui me soutient dans mon combat de toute une vie.



Kévine, résidente

Un dispositif hivernal

En période de grand froid, le Palais active un hébergement d'urgence temporaire. Un espace dédié permet d'accueillir jusqu'à 40 femmes sans-abri, orientées par le Samu Social de Paris (115), dans un cadre sécurisé et bienveillant. Toutes les femmes sont orientées par la travailleuse sociale vers une solution d'hébergement pérenne.





Un pôle jeunesse

Le Palais de la Femme accueille et soutient des jeunes en grande vulnérabilité à travers deux dispositifs dédiés : un foyer pour mineurs non accompagnés et un service pour jeunes majeurs.

Pour les mineurs non-accompagnés

Situé dans le 15^e arrondissement, le **Foyer Nazareth accueille une trentaine de jeunes garçons âgés de 15 à 18 ans** orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Arrivés seuls sur le territoire français et souvent marqués par des parcours migratoires difficiles, ces adolescents bénéficient d'un **accompagnement éducatif**.

Pour les jeunes majeurs

Le Palais héberge une **trentaine des jeunes hommes âgés de 18 à 21 ans**, orientés par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) en studios individuels meublés, avec accès aux espaces collectifs du Palais. Ils bénéficient d'un accompagnement social personnalisé, assuré par une équipe pluridisciplinaire (juriste, psychologue, éducateurs), dans le respect de leur parcours et de leurs projets.

L'objectif est de leur offrir un cadre sécurisé, bienveillant et structurant, pour leur permettre d'acquérir progressivement les repères nécessaires à une vie autonome : accès aux droits, insertion professionnelle, gestion du budget, soins, formation, lien social.

Un pôle logement

La résidence sociale et la pension de famille permettent à près de 200 personnes de reconstruire une vie stable et autonome.

La résidence sociale

Avec **173 studios**, la résidence s'adresse à des **personnes seules** (à 87% des femmes) et en difficulté au regard du logement, de l'emploi et de l'insertion sociale. Elle propose une solution temporaire avec un contrat d'occupation d'un an renouvelable assorti d'un accompagnement spécifique et constitue la dernière étape avant l'accès à un logement pérenne adapté.



J'ai 55 ans, j'ai toujours travaillé mais un jour tout a basculé à cause d'une séparation. Seule et sans repère, je me suis retrouvée sans logement. Le Palais m'a accueillie avec toute sa générosité. Ici je me sens respectée et soutenue. »

Lina, résidente

La pension de famille

Créée en 2014, la pension de famille est un dispositif de logement adapté qui accueille **une vingtaine de personnes**, des femmes ou des hommes isolés et des couples, sans aucune condition de durée. Ces personnes sont dans une situation sociale ou psychologique qui rend difficile leur accès à un logement en autonomie. La vie de la pension leur permet de rompre leur isolement.

Située sur un seul et même étage, le 5^{ème}, la pension bénéficie d'un accompagnement collectif et est animée notamment par **une maîtresse de maison et une éducatrice spécialisée**. Les résidents y trouvent un cadre rassurant, pérenne et convivial, propice à la reconstruction.

Une cuisine partagée

Véritable lieu de convivialité et d'autonomie, la cuisine partagée est ouverte aux personnes logées dans les hôtels sociaux du 11^{ème} arrondissement, sans accès à une cuisine.

Accompagnées de bénévoles réguliers, les bénéficiaires préparent leurs repas pour plusieurs jours pendant des créneaux horaires réservés et bénéficient d'un accès à des denrées de base. Ce dispositif est développé en lien étroit avec le Samu Social de Paris. Il s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les inégalités d'accès à l'alimentation et bénéficie du soutien de partenaires associatifs. Un espace enfants permet aux mères de cuisiner en toute tranquillité. Une deuxième cuisine partagée est également implantée dans le 20^e arrondissement. Sur inscription préalable, elle permet à 3 personnes de cuisiner simultanément.



« J'ai grandi dans le quartier, ce lieu me fascinait déjà enfant. J'apprécie les liens qui se tissent peu à peu avec les bénéficiaires : on se confie, on s'encourage. Je ne viens pas ici pour recevoir quelque chose, mais pour me sentir utile. Ici, on comprend une réalité. Et un sourire n'a pas de prix. Nous ne partageons pas seulement la cuisine, nous partageons des parcours de vie. »

Sybille, bénévole à la cuisine partagée

Un camion cuisine

Prolongement mobile de la cuisine partagée, le camion cuisine du Palais de la Femme se rend plusieurs jours par semaine dans Paris à la rencontre de familles hébergées dans des hôtels sociaux partenaires.

Entièrement équipé, il permet à 3 personnes de cuisiner simultanément, de partager un repas, de rompre l'isolement. Ce dispositif innovant, co-construit avec les bénéficiaires, allie entraide, lien social et alimentation saine au plus près des besoins du terrain.



Une crèche inclusive

Au cœur du Palais de la Femme, le “Palais des Enfants” propose depuis 2020 un accompagnement éducatif de qualité à une quarantaine d’enfants âgés de 12 semaines à 3 ans, dans un environnement à la fois bienveillant, stimulant et socialement mixte.

La crèche est ouverte aux familles du 11^e arrondissement comme à celles hébergées au sein du Palais de la Femme. Elle développe une attention particulière aux enfants issus de milieux précaires ou de parents engagés dans un parcours d’insertion. L’équipe pluridisciplinaire, composée d’éducatrices, d’auxiliaires de puériculture et d’une infirmière, accueille également des enfants en situation de handicap ou atteints de pathologies chroniques compatibles avec la vie en collectivité.

Le projet éducatif mis en place repose sur une conviction forte : la diversité sociale et culturelle rencontrée dès le plus jeune âge est un socle pour l’éveil, le vivre-ensemble et la construction de soi. Le lien étroit avec les autres dispositifs du Palais de la Femme permet de créer une dynamique de proximité, de confiance et d’écoute, indispensable au développement harmonieux des enfants comme à l’accompagnement des familles.



« Dès les premiers jours, j’ai senti que ma fille était pleinement accompagnée, dans un lieu à la fois professionnel, ouvert et inclusif. Elle y découvre des activités variées qu’on ne peut pas toujours lui offrir à la maison. Il y a une vraie attention, une chaleur humaine. On s’y sent en confiance. »

Jean, papa de Raphaëlle, 14 mois



Un chantier d'insertion

Lancé fin 2019, le chantier d'insertion « Terres de femmes » accompagne des femmes vers le retour à l'emploi afin de les remobiliser dans le cadre d'une formation théorique et technique.

Les participantes sont formées à des métiers tels que **peintre en bâtiment, agent technique ou encore agent d'accueil**. Elles suivent un socle d'apprentissage commun : formations professionnelles, ateliers socio-professionnels, stage en entreprise...

En 2025, grâce à ce dispositif financé en grande partie par la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France (DRIETS), **une vingtaine de salariées** ont bénéficié d'un contrat d'insertion.



Un lieu centenaire

Construit en 1910 par l'architecte Auguste Labussière, le bâtiment qui abrite le Palais de la Femme a connu plusieurs vies avant de devenir en 1926 et jusqu'à nos jours, un symbole de l'action sociale de l'Armée du Salut à Paris. Depuis un siècle, Il apporte une réponse aux défis de l'hébergement et de la précarité.

D'un hôtel populaire pour hommes...

C'est la Fondation Jules Lebaudy, grand entrepreneur de l'industrie sucrière, fondée par sa veuve Amicie Lebaudy qui est à l'origine du projet de construction d'un hôtel destiné aux ouvriers du quartier au tout début du XX^{ème} siècle. Sur cinq étages, l'immeuble compte 750 chambres et des espaces collectifs (réfectoire, salle de sports, bibliothèque...) offrant un confort rare pour l'époque.

En 1914, La Première Guerre Mondiale éclate, les hommes sont incorporés dans l'armée. L'hôtel se vide puis devient un hôpital militaire secondaire pour le repos des blessés. À la fin du conflit, il est réquisitionné comme annexe du ministère des Pensions avant d'être abandonné en 1920.



...à un foyer pour "midinettes"

En 1926, Albin et Blanche Peyron, à la tête de l'Armée du Salut en France, nourrissent le projet d'ouvrir un grand foyer pour jeunes ouvrières, surnommées « midinettes », contraction de « midi » et « dînette », en référence à la pause-déjeuner qu'elles prenaient entre deux demi-journées de travail.

Le Paris d'après-guerre manque cruellement de logements sûrs et abordables pour les femmes seules, notamment celles venues de province. Le foyer, imaginé par les Peyron, se veut un rempart contre les risques d'exploitation, d'errance ou de prostitution.

Apprenant l'existence d'un grand bâtiment vide rue de Charonne, ils lancent une campagne de souscription nationale : « 1 000 francs = une chambrette » pour financer son rachat. Grâce à la générosité de nombreux donateurs (particuliers, entreprises, familles) 11 millions de francs sont réunis. Le projet prévoit d'aménager 600 chambres, plus confortables, avec des salles d'eau à chaque étage.

Le 23 juin 1926, sous la haute autorité du président de la République Gaston Doumergue, le Palais de la Femme est officiellement inauguré. Ce nom fort et symbolique réhabilite l'image des femmes hébergées, souvent stigmatisées, et inscrit l'établissement dans une ambition sociale innovante et protectrice.

Un lieu en constante évolution

Depuis sa création, le Palais de la Femme n'a cessé de s'adapter aux besoins de la société. Réhabilité entre 2006 et 2009, il comprend aujourd'hui 350 studios individuels, dont la plupart sont équipés de petites cuisines. L'établissement accueille une grande diversité de publics - personnes isolées, familles, jeunes majeurs, femmes en grande précarité - dans une logique de mixité sociale et de prévention de l'exclusion.

À l'aube de son centenaire, le Palais de la Femme poursuit sa mission avec la même exigence : offrir un lieu de refuge, d'accompagnement et de reconstruction à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Sans la vision, la détermination et l'engagement de Blanche Peyron, officière de l'Armée du Salut, le Palais de la Femme n'aurait jamais vu le jour.



Les portes des studios sont encore surmontées de plaques gravées, souvenirs de la campagne de souscription lancée en 1926 pour financer l'achat du bâtiment. Chaque don de 1 000 francs permettait de parrainer une chambrette. Les donateurs pouvaient y faire inscrire leur nom, un mot d'encouragement ou une dédicace.



Un palais imaginé par une femme, pour les femmes



Un lieu pour vos événements

Au sein d'un ensemble architectural étonnant, le Palais de la Femme propose à la location événementiel un espace de 800 m² pouvant accueillir jusqu'à 450 places assises et 800 personnes en cocktail : l'Espace Joséphine Baker.

Tout au long de l'année, des salons associatifs, des séminaires d'entreprises, des forums de collectivités, des conférences ou encore des défilés de mode se succèdent dans les espaces réservés aux événements.

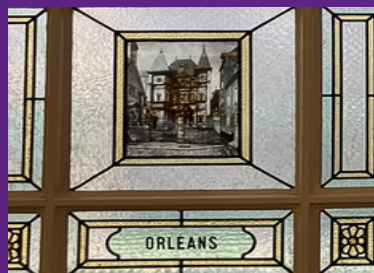
Louer la salle Joséphine Baker, c'est soutenir une cause solidaire. Les revenus générés par la location des espaces sont directement reversés au fonctionnement des actions sociales du Palais.

CONTACT : sallespdf@armeedusalut.fr





Le Palais de la Femme est un bel exemple d'architecture art nouveau. Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, on y retrouve des éléments caractéristiques tels que de la mosaïque, des ferronneries, des vitraux et des boiseries.





Comment nous aider ?

Vous êtes un particulier ?



Faire un don

Vous souhaitez nous aider à mener des actions sociales pour les personnes en situation d'exclusion ? Sachez que votre don ouvre droit à une déduction fiscale de 75 % de son montant, dans la limite de 1 000 € (plafond fixé en 2025). Au-delà, la réduction est de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous pouvez également investir durablement votre Impôt sur la Fortune Immobilière (exonération de 75% du montant de votre IFI dans la limite de 50 000 euros de déduction).

Faire un legs

La Fondation et la Congrégation de l'Armée du Salut sont habilitées à recevoir les legs ou les assurances-vie. Nous garantissons le respect de vos vœux et offrons de vous épauler dans vos démarches. Transmettre à l'Armée du Salut est un geste basé sur la confiance.

Devenir bénévole

Soutien scolaire, apprentissage du français, distribution alimentaire... Engagez-vous pour les causes qui comptent et retrouvez nos missions ponctuelles ou régulières sur notre plateforme dédiée en ligne : pab.armeedusalut.fr



« **Donnez et faites donner, parlez, écrivez, collectez !
Les petits ruisseaux font les grandes rivières.
Si vous ne pouvez agir vous-mêmes,
aidez-nous à le faire, aidez-nous vite,
généreusement, joyeusement !** »

Vous êtes une entreprise ?



Parce qu'aucune entreprise n'est trop petite pour changer des vies, rejoignez les partenaires qui font battre le cœur du Palais.

Mécénat financier

Pour soutenir une action directe et immédiate de notre Fondation. Les dons effectués peuvent être alloués à un projet, local ou national, ou à un axe stratégique.

Dons en nature

Pour donner des produits à destination de nos bénéficiaires ou mettre un bien à disposition de l'Armée du Salut. Des collectes peuvent aussi être organisées auprès de vos collaborateurs.

Engagement des collaborateurs

Pour mettre à disposition son temps et son expérience via le mécénat de compétences ou le bénévolat. Pour bénéficier de sessions de sensibilisation, pour transformer l'essai en engagement durable.



Reçu fiscal

à hauteur de 60% de votre don (financier, nature, compétences).*



Visites privées de nos établissements.



Rapport d'impact annuel

si votre don a été fléché sur un projet.



Valorisation de votre entreprise sur les réseaux sociaux.

*La déduction fiscale correspond à 60% du montant du don effectué, dans la limite de 20 000 euros de déduction fiscale ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe, hormis pour les TPE et PME qui bénéficient de la réduction d'impôt au titre du mécénat jusqu'à 20 000 euros de dons, quel que soit leur chiffre d'affaires.



La Fondation de l'Armée du Salut

En pleine révolution industrielle, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le pasteur William Booth et son épouse, Catherine Booth, sont interpellés par les conditions de vie indignes du monde ouvrier notamment dans l'Est de Londres. En 1865, il crée ce qui deviendra en 1878 l'Armée du Salut : une organisation chrétienne d'inspiration protestante qui secourt les plus démunis, sans distinction d'origine, de religion ou de situation.

En 1881 Kate Booth, fille des fondateurs, implante le mouvement en France. Très vite, l'Armée du Salut développe des missions pour venir en aide aux plus précaires.

En 1931, l'Association des Oeuvres Françaises de Bienfaisance de l'Armée du Salut (AOFBAS), reconnue d'utilité publique, est créée, ce qui permet à l'Armée du Salut de recevoir des dons et legs et de les affecter aux projets en cours. La même année, les premières « soupes de nuit » sont distribuées dans les rues de Paris.

En 1994, pour distinguer la gestion de l'action sociale et celle de l'œuvre spirituelle, l'Armée du Salut adopte de nouveaux statuts. La Congrégation de l'Armée du Salut, qui regroupe l'ensemble des officiers, poursuit la mission spirituelle, tandis que l'AOFBAS gère les établissements à caractère social. En 2000, cette association deviendra la Fondation de l'Armée du Salut, une organisation reconnue d'utilité publique et qui agit dans un cadre laïc.

Depuis toujours, la Fondation agit avec ses partenaires publics et privés pour construire une société plus juste et plus solidaire. À travers son action et ses témoignages, elle interpelle l'opinion et les décideurs sur les réalités de la précarité aujourd'hui.



- **Lutte contre l'exclusion**
- **Hébergement et logement**
- **Insertion par l'activité économique**
- **Accompagnement de l'enfance et de l'adolescence**
- **Soutien aux personnes âgées et aux personnes handicapées**
- **Accès à la santé et à l'alimentation**

L'Armée du Salut intervient partout dans le monde. Elle est fondée sur des valeurs chrétiennes qui militent pour le respect des personnes. De la naissance à la fin de vie, elle accueille toutes les situations de vulnérabilité. En France, elle compte 206 structures et services, près de 3000 salariés et s'appuie sur l'aide de plus de 9800 bénévoles.



+ 50 000
personnes aidées*



+ 900 000
repas distribués*



+ 2,9 M
journées
d'hébergement*

*chaque année en France.

SECOURIR

en apportant une
aide vitale, une mise à
l'abri immédiate

ACCOMPAGNER

de manière adaptée,
avec un suivi et une
approche holistique

RECONSTRUIRE

avec la personne, pour
préserver l'autonomie
et la stabilité



**Lieu d'accueil inconditionnel
de reconstruction et
d'engagement solidaire**

94 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS

E-MAIL : PDF@ARMEEDUSALUT.FR

TÉL : 01 46 59 30 00



L'Armée du Salut, mouvement international, fait partie de l'ensemble des églises chrétiennes. Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est inspiré par l'amour de Dieu. Sa mission est d'annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et de soulager, en son nom, sans discrimination, les détresses humaines. En France, l'Armée du Salut exerce ses actions au travers de la Congrégation et de la Fondation. Elle est membre de la Fédération Protestante de France.